Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

La grâce de Bové grandirait Chirac

Par Frédéric PRAT

Publié le 27/06/2003, modifié le 09/03/2026

C’est banal : la loi a toujours un train de retard sur les pratiques sociales. Les OGM ? Ils seraient arrivés en catimini sur le territoire européen si en 1996 Greenpeace n’avait pas arraisonné, de façon tout à fait illégale, plusieurs bateaux chargés de soja transgénique.En catimini, mais surtout, plus grave, dans un environnement législatif totalement déficient.
Certes, une directive européenne sur la dissémination d’OGM dans l’environnement existait, mais tellement imparfaite que les grandes mobilisations citoyennes, dont les arrachages d’OGM, ont réussi en quelques années à l’abroger pour la remplacer par une autre, plus sévère bien qu’elle-même encore imparfaite. Le 2 juillet, les parlementaires européens doivent se prononcer sur la traçabilité et l’étiquetage des OGM, preuve s’il en est que l’environnement législatif, toujours sous la pression des
citoyens (et contre l’avis des multinationales et des pays producteurs), est en constante évolution.

Au cours d’un récent colloque organisé par la revue L’Ecologiste, Paul Lannoye, député du groupe des Verts européen, confirmait que la fameuse démocratie, rempart supposé de toutes les injustices, reposait en fait, au moment des votes, sur les rapports de force des différents lobbies. Quel député peut maîtriser tous les épais dossiers de propositions de réglementation sur lesquels il doit se prononcer ? C’est ainsi que l’on en arrive, comme pour la directive sur la brevetabilité du vivant, à une situation où les députés européens ont approuvé cette directive, mais où la plupart des gouvernements n’ont pas voulu la transposer, ayant pris conscience seulement après coup des enjeux.

Le 2 juillet, les parlementaires auront-ils perçu qu’ils sont en train de se prononcer sur un règlement inapplicable ? Dans ce projet de réglementation, la présence accidentelle d’OGM non autorisés serait tolérée en dessous de 0,5 % sans étiquetage. Mais la détection des OGM non autorisés est impossible : les laboratoires ne disposent pas des amorces spécifiques pour les repérer. En l’absence d’une base de données mondiale identifiant tous les OGM commercialisés et en expérimentation (prévue par le protocole de Carthagène, mais pas encore opérationnelle), l’application de ce règlement serait impossible.

Mais, là encore, les lobbies sont en action. Et la plainte des Etats- Unis contre l’UE à l’OMC pour faire lever le moratoire est une arme supplémentaire qui embarrasse la Commission. Face aux millions de dollars des multinationales probiotec, que reste-t-il aux citoyens pour se faire entendre, pour rééquilibrer ces rapports de force présents avant les votes des différentes assemblées, qu’elles soient nationales ou européenne ?

L’action, si possible médiatique, à visage découvert, sans violence aux personnes, mais radicale dans ses cibles. Les arrachages de parcelles d’OGM, dont personne aujourd’hui ne peut garantir l’innocuité sur la santé, et dont on sait déjà qu’ils ont des répercussions sur l’environnement, en font partie. Je suis fier d’y avoir participé.

Cette marge de manœuvre laissée aux syndicalistes et aux citoyens est en train de disparaître. Si l’action ouvertement revendiquée n’est plus possible, que nous restera-t-il ? Les destructions de nuit, les sabotages anonymes ? La non-violence pourrait paraître bien désuète aux plus radicaux...

Pour un gouvernement, il n’y a pas de honte à reconnaître écouter la rue. Si elle ne gouverne pas, c’est bien elle qui contrôle (ou devrait contrôler) les gouvernants. Jacques Chirac en sortirait grandi s’il accordait immédiatement la grâce présidentielle à José, et à tous les militants syndicalistes non violents qui se battent pour une société plus juste. Au nom d’une cohérence avec tous ses récents discours environnementalistes, il doit le faire.

Adresse de cet article : https://infogm.org/la-grace-de-bove-grandirait-chirac/